IL EST DÉFENDU D'AVEUGLER LES PETITS OISEAUX

Voulant mettre fin à la pratique barbare qu'ont certains oiseleurs de capturer des pinsons ou autres petits oiseaux et de leur crever les yeux dans le dessein de développer leurs qualités d'oiseaux chanteurs, les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture ont pris un arrêté interdisant ces prescriptions.

Il est interdit en outre de capturer, de vendre ou de détenir des pinsons ou autres petits oiseaux insectivores, sans s'être muni préalablement de la permission spéciale prévue à l'article 7 de la convention internationale du 19 mars 1902.

Cette permission qui sera délivrée par l'autorité préfectorale, devra mentionner le mode de capture autorisé et spécifier que la vente et la détention de ces oiseaux ne sont autorisées qu'à la condition qu'ils ne soient pas aveuglés.

LES VACANCES DU PARLEMENT

Paris, 4 juillet. — Il est parfaitement possible que le Parlement entre en vacances dès le 12 juillet.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI, 5 JUILLET :

Aujourd'hui, sainte Zoé; demain, sainte Lucie. 186e jour de l'année.

Soleil : Lever, à 4 h. 55; coucher, à 20 h. 55.

Lune : Premier quartier le 1er. Pleine le 8.

Caisse d'Epargne, séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-Douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 14 à 19 h.

Les funérailles des morts glorieux

Jeudi, 6 juillet, à 14 h. 30, auront lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles des soldats et des victimes civiles de la guerre dont les noms suivent :

Georges Inglebert, soldat, 175e d'inf., rue Montgolfier, 16, cité Montgolfier, 11 ;

Léon Vanheime, soldat, 53e d'art., méd. milit., croix de guerre, tombé à Terny-Sorny (Aisne), le 23 octobre 1917, rue Lacroix, 22, Cité Immobilière, 4 ;

Pierre Dekeukelaere, soldat, 24e section C.O.A., rue des Récollets, 7, cour Pollet ;

Edouard Devernay, soldat, 84e d'inf., rue Massillon, 16 ;

Fernand Dumont, soldat, 75e d'inf., méd. milit., croix de guerre, rue Galvani, 48 ;

Victimes civiles :

Eugène Flament, rue Henri-Regnault, 30, membre de la « Mutuelle Nadaud » ;

François Delhaye, rue de Lannoy, 274, cour Bouvier, 2, membre de la « Mutuelle Nadaud » ;

Eugène Blondel, rue de Maubeuge, fort Loridan, 48 ;

Joseph Prudhonne, rue des Récollets, cour Pollet, 17 ;

Jules Balot, rue Newcomen, 42 ;

Henri Havrin, rue d'Oran, 90 ;

Justin Vandermeersch, rue des Anges, 94.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 14 h. 15, ainsi que les délégations des sociétés patriotiques et militaires.

— Les Anciens du Patronage Saint-Sépulcre sont invités à assister aux funérailles de M. Jules Balot, et les membres de la **Mutuelle Nadaud** à celles de François Delhaye.

CEREMONIE PARTICULIERE

— Jeudi 6 juillet, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame, auront lieu les funérailles de l'adjudant aviateur Henri-Louis Leman, pilote de chasse au 3e groupe d'aviation, médaille militaire française et anglaise, croix de guerre 7 citations, médaille de Serbie, Roumanie et de Grèce, dont le corps a été ramené de Sakulevo (Macédoine), et de son frère, Auguste Leman, pilote de chasse, 2e groupe d'aviation, croix de guerre, 4 citations, dont le corps a été ramené dernièrement du cimetière d'Avize.

Les parents de ces héros, M. et Mme Jules Leman-Perque, habitent 12 bis, rue de l'Ermitage, à Roubaix.

La Journée des Mères du 25 juin

Concours de ballonnets

Les Associations, écoles, groupements ou particuliers qui possèdent des cartes postales accusant réception de ballonnets, sont priés de les remettre sans tarder à la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens », 43, rue de la Gare, en vue du classement définitif et de la répartition des prix attribués à ce concours. Le délai est fixé au samedi 8 juillet.

Le concours de bébés

C'est demain jeudi qu'aura lieu, à 16 h., au local de la Goutte de Lait, 6, rue de l'Union, la distribution des prix et diplômes décernés aux mères ainsi que les lots de la tombola dont les numéros n'ont pu leur être remis.

Les mères sont priées de se trouver à l'heure indiquée.

Le festival Amédée Prouvost

Distribution des prix

Sous la présidence d'honneur de M. Georges Motte, président des « Amis de Roubaix », et la présidence de M. Victor Champier, directeur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix et président du Comité pour l'érection d'un monument à la mémoire d'Amédée Prouvost, la « Muse de Nadaud » fêtera, dimanche, à 10 heures, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Arts et Industries textiles, le poète roubaisien Amédée Prouvost.

A cette occasion, aura lieu la distribution des prix aux lauréats du concours de la Muse et la production des œuvres primées.

LES FÊTES DE QUARTIERS

A L'EPEULE

Nous publions ci-dessous les résultats des divers concours :

Concours de chars, groupes, couples, isolés, masques et travestis. — 1re catégorie, chars: 1er prix, n. 49, 400 fr.; pas de second prix; 3e, n. 3, 150 fr.

2e catégorie, groupes: 1er prix, 300 fr., n. 62; 2e 20 0fr., n. 68; 3e 100 fr. n. 74.

3e catégorie, Couples: 1er prix, 100 fr. n. 31; 2e 75 fr., n. 28; 3e 50 fr., n. 75; 4e 30 fr., n. 34; 5e 20 fr., n. 74; 6e 10 fr., n. 36.

Catégorie spéciale, couples originaux : 1er prix, 100 fr., n. 30; 2e 75 fr., n. 51; 3e 50 fr., n. 38; 4e 30 fr., n. 35.

4e catégorie, isolés plus beaux costumes: 1er prix, 60 fr., n. 22; 2e 50 fr. n. 7; 3e 40 fr., n. 69; 4e 30 fr., n. 77; 5e 20 fr., n. 70; 6e 10 fr., n. 64; 7e 5 fr., n. 67; 8e 5 fr., n. 63; 9e 5 fr., n. 76; 10e 5 fr., n. 6.

5e catégorie, isolés originaux: 1er prix, 60 fr., n. 73; 2e 50 fr., n. 37; 3e 40 fr., n. 15; 4e 30 fr., n. 2; 5e 20 fr., n. 16; 6e 10 fr., n. 60; 7e 5 fr., n. 24; 8e 5 fr., n. 5; 9e 5 fr., n. 66; 10e 5 fr., n. 4.

7e catégorie, plus beaux costumes, enfants, couples: 1er prix, 50 fr., n. 65.

8e catégorie, plus beaux costumes, enfants isolés: 1er prix, 30 fr., n. 71; 2e 20 fr., n. 18; 3e 10 fr., n. 52; 4e 5 fr., n. 23; 5e 5 fr., n. 40.

10e catégorie, cyclistes isolés, costumes: 1er prix, 70 fr., n. 19; 2e 40 fr., n. 29.

Cafés, estaminets et maisons particulières décorés, ornementés et illuminés: 1er prix, M. Liévens, rue de l'Epeule, 31, 50 fr.; 2e M. Couvreur, rue de l'Epeule, 18, 30 fr.; 3e M. Leclercq, (estaminet Bon Pierre), rue de l'Epeule, 69, 20 fr.; 4e M. Pottier, rue de l'Epeule, 55, 20 fr.; 5e Dubois, rue des Arts et des fleurs, 10 fr.; 6e Vanhoutte, rue de Croix, 5, 10 fr.; 7e Desbonnets, 120, rue de Mouvaux, 5 fr.; 8e Petit-Merlin, 196, rue des Arts, 5 fr.; 9e Carette, 144, rue des Arts, 5 fr.

La distribution des prix sera faite chez le trésorier, M. Maquet, rue de l'Epeule, 153, à partir du jeudi 6, de 18 à 20 h. jusqu'au 15 inclus, contre la remise de la carte du concours et d'une pièce d'identité.

Les numéros gagnants de la tombola seront indiqués aux numéros 68, 185, 153 et 210, de la rue de l'Epeule.

AU SACRÉ-CŒUR

Les festivités qui se dérouleront les 8, 9 et 10 juillet dans le quartier du Sacré-Cœur ont été organisées au profit des vieillards des Hospices de Roubaix. Nous publierons prochainement le programme qui a été établi.

On nous prie d'insérer:

Le Comité a l'honneur de prévenir le public que la chanson des fêtes sera chantée en plusieurs endroits et vendue 0 fr. 25. Les porteurs de lanternes vénitiennes de la retraite aux flambeaux pourront obtenir un gâteau à la dislocation du cortège, chez M. Leveugle, 87, boulevard de Strasbourg.

MESSE DE PRÉMICES DE M. L'ABBÉ ANDRÉ HOUZÉ. — Mardi à 10 h., en l'église Saint-Sépulcre, a eu lieu la messe de prémices de M. l'abbé André Houzé, fils de M. et Mme Jules Houzé-Comerre.

Le jeune prêtre était assisté à l'autel par M. l'abbé Octave Houzé, doyen de la Louvière, son oncle. Il avait pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Pottiez, supérieur du Collège N.-D. de la Tombe, à Kain (Belgique), et Ranfaing, de la paroisse Saint-Martin, de Croix.

Dans les stalles, on remarquait: MM. les abbés Leduc, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires; Deschamps, aumônier de l'Institution Sainte-Agnès; Lepers, professeur à l'Externat Saint-Louis; Marichel, curé, et les vicaires de Saint-Sépulcre ainsi que de nombreux ecclésiastiques, amis du jeune prêtre.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine Duflo, curé-doyen de Saint-André, à Lille, et ancien curé de St-Sépulcre.

Dans un langage élevé, il a parlé du rôle du prêtre et de la grandeur du sacerdoce. Puis s'adressant aux parents, il les a félicités de leur bonheur d'avoir donné un fils à l'Eglise et à Dieu. Il a rappelé aussi le rôle d'éducateur de M. Narcisse Comerre, bisaïeul du jeune prêtre, dont la mémoire est encore vénérée à Roubaix.

MORT DE M. RAYMOND DERREUMAUX — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Raymond Derreumaux, décédé lundi, en son domicile, 30, rue du Général-Chanzy, à l'âge de 58 ans.

Membre du syndicat patronal des teinturiers, M. Derreumaux comptait dans la population roubaisienne d'universelles sympathies et il était très aimé de tout le personnel de son établissement. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin.

Nous prions la famille du regretté défunt de vouloir bien agréer nos plus sincères condoléances.

REUNION ANNUELLE DES ANC. ELÈVES DES FRERES ET DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DE ROUBAIX (Section Notre-Dame). — L'Amicale Notre-Dame de Roubaix s'est réunie dimanche dernier au Pensionnat d'Estaimpuis. Soixante des plus anciens de notre chère école Notre-Dame avaient répondu à l'invitation du Comité. L'ordre du jour de cette inoubliable fête de famille comportait une messe à 9 h. 15.

A 11 h. M. Edmond Devillers ouvre la séance de l'assemblée générale. Se faisant l'interprète des sentiments de tous, il dit son bonheur de se retrouver dans une maison de Frères des Ecoles chrétiennes, salue les anciens professeurs présents et absents.

Le cher Frère Frumence félicite ensuite ses chers anciens. Le beau spectacle qu'il a sous les yeux parle mieux que ses paroles. La joie n'est-elle pas sur tous les visages? Les cœurs ne battent-ils pas tous à l'unisson? La journée reposera les esprits, raffermira les volontés, et en élevant les âmes les unira pour un labeur commun.

Le banquet. — A 13 h., un banquet réunit tous les membres. Le cher Frère directeur du Pensionnat préside, entouré de M. Edmond Devillers, de M. l'Aumônier, des Frères Frumence et Arille, de MM. les membres du Comité. C'est vraiment le repas de famille. A l'heure des toasts M. Edmond Devillers remercie les autorités présentes et constate qu'il a devant lui les meilleurs éléments de cette magnifique école de la rue d'Alsace qui groupait autrefois plus de 450 élèves. Présents aussi, ceux qui furent les colonnes morales du Cercle Saint-Michel où chaque dimanche plus de 500 enfants, jeunes gens et hommes venaient se récréer honnêtement.

A son tour le cher Frère directeur félicite les anciens d'être restés fidèles à leur étoile. La fête qu'il préside n'est pas seulement une réunion de famille, c'est surtout une fête réconfortante et pleine d'espérance.

A 16 h. les familles alors réunies se groupent autour d'une table commune. M. le Président félicite les dames qui ont bien voulu répondre à l'invitation.

Le concert organisé par MM. R. Coppenolle, Edmond Horent, Paul Forest, fut des mieux réussi, et on se sépara au chant de la « Marseillaise ».

L'ATTACHÉ COMMERCIAL DE FRANCE, EN ROUMANIE, A ROUBAIX. — La Chambre de commerce nous communique:

L'emploi de la journée que M. Sarrat, attaché commercial de France en Roumanie, consacrera à Roubaix, vendredi prochain 7 juillet, reste fixé comme cela a déjà été annoncé:

Dans une causerie qu'il fera à la Chambre de commerce, 2, rue du Château, M. Sarrat, entretiendra ses auditeurs du marché roumain et des possibilités d'affaires qu'il présente actuellement.

A l'issue de cette causerie, et aussi dans l'après-midi il se tiendra au même lieu à la disposition des commerçants et industriels qui désireront le voir en particulier.

DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS ANNUEL DU TIR REGIONAL. — La distribution des prix de cette belle épreuve annuelle de tir réduit à laquelle prirent part plus de 300 tireurs, s'est effectuée, au nouveau stand du Tir Régional « Pré-Catelan », 135, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, le dimanche 2 juillet, à 11 heures.

M. Raoul Desreux, président, après avoir exposé le but de cette manifestation sportive, adressa les sentiments de reconnaissance du Comité envers les membres donateurs et envers tous ceux qui contribuèrent à la réussite du concours en répondant à l'appel de la société.

Les tireurs étrangers présents exprimèrent à la Commission organisatrice leur satisfaction sur la parfaite ordonnance de cette belle épreuve instituée de façon à récompenser un très grand nombre de compétiteurs: excellent moyen d'attirer vers le stand la masse des indifférents qui ne tarderont pas à pratiquer assidûment ce sport afin de développer leur adresse et leur volonté.

M. Charles Huret donna ensuite lecture du palmarès et remit, aux applaudissements de l'assistance, le magnifique bronze du Challenge, enlevé de haute lutte par les Carabiniers Lillois, avec 188 points.

M. C. Longuet, de la même société, appelé premier du concours individuel, reçut, outre son prix, la médaille grand module offerte par M. Henri Vandaele, président d'honneur de l'Union Régionale des Sociétés de tir réduit.

A l'issue de la cérémonie, un échange de vues s'est opéré entre le Comité et MM. Longuet, Périn, Pierre Dutrieux, Bonte, etc., au sujet des concours de carabine dans la région et il est exprimé le désir que l'Association Fédérale du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que l'U.R.S.T.R. puissent intervenir auprès des sociétés intéressées, soit pour généraliser des points spéciaux de règlement de concours, soit pour établir pour Roubaix-Tourcoing et environs où se créent de multiples épreuves de ce genre, un calendrier des concours particuliers afin que dans l'intérêt général, un trop grand nombre de ceux-ci ne s'effectuent aux mêmes dates.

L'Union Régionale des Sociétés de tir réduit adressera en conséquence un appel en temps opportun à seule fin d'examiner cette question pour l'année 1923.

ASSOCIATION AMICALE DES RETRAITÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE ROUBAIX. — Dans sa dernière réunion trimestrielle tenue sous la présidence de M. Séraphin Cuvelier, il a été donné lecture des résultats déjà obtenus dans plusieurs villes de France en vue d'accorder aux retraités communaux, l'indemnité de vie chère obtenue par les fonctionnaires retraités de l'Etat.

Les membres présents se sont séparés en exprimant le vœu que la ville de Roubaix prenne en mains leur cause si juste à tout point de vue. Elle exprime tout son espoir et sa confiance dans l'esprit d'équité de l'administration municipale.

LA SOCIETE DES MEDAILLÉS ANCIENS COLONIAUX FRANÇAIS a tenu son assemblée trimestrielle dimanche soir, au siège, Café des P.T.T., rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. A. Zund, entouré des membres du Comité.

Au cours de cette réunion, le président s'est déclaré heureux de constater la bonne camaraderie qui existe entre les membres de la société, et il a exprimé l'espoir de voir les coloniaux libérés venir à la prochaine réunion, aux côtés de leurs anciens frères d'armes.

HALLE FLIPO: Beurre **extra recommandé**, 13 fr. Fromages : Hollande gras, 6 et 7 fr.; vieux extra, 9 fr.; Chester, 1re qualité, 9 fr.; Gruyère, 8 et 9 fr. Jambons cuits, 11 fr. Café supérieur, 8.50. Margarine, 4.25. Biscuits, 8 fr. Pain d'épices pur miel, 3.50. 92683d

COURS D'INFIRMIERES. — La première leçon de puériculture se fera mercredi, à 19 h. 30, au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'ARsace. Les membres de l'Union des Femmes de France sont priés d'y assister.

LE RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE, invite tous les amateurs de radiotélégraphie et radiotéléphonie à sa réunion générale, ce soir, 5 juillet, à 19 h. 30. Au cours de cette séance, plusieurs démonstrations auront lieu par les professeurs du R.C.N.F. Il y aura également exposition d'appareils récepteurs construits par les membres du Club.

UN DANGER D'EMPOISONNEMENT. — La Mairie nous communique l'avis suivant:

Il est recommandé aux habitants de ne pas ramasser les corneilles qu'ils pourront trouver mortes ou malades, dans les rues, en raison de ce que ces corneilles peuvent être de celles nichant sur l'Hôtel de Ville et que l'on détruit en ce moment à l'aide du poison.

LES ANCIENS DU PATRONAGE SAINT-SEPULCRE. — La Commission des Anciens du patronage Saint-Joseph, de la paroisse Saint-Sépulcre, a décidé que la fête annuelle aura lieu le dimanche 6 août.

A 10 h. 30, grand'messe en la chapelle du patronage; à 13 h., banquet; à 17 h., fête sportive et séance récréative.

Des renseignements plus précis seront donnés ultérieurement.

UN ROUBAISIEN SE NOIE A SAINT-ANDRÉ. — M. Ildephonse Hapdebeeck, 46 ans, menuisier, demeurant à Roubaix, 35, rue de Wasquehal étant en état d'ivresse, est tombé dans le canal. Il fut retiré noyé.

UN VOL DE CINQ CENTS FRANCS. — Mlle Thérèse Parqué 33 ans, messagère, demeurant boulevard de Paris, 11, avait déposé, vers la mi-juin, une somme de 500 francs dans le tiroir de sa table de nuit et environ 60 francs dans celui de son lavabo. Lorsqu'elle voulut retirer son argent, elle fut péniblement surprise de constater qu'il avait disparu.

Mlle Parqué ne sait sur qui porter ses soupçons, et ignore comment on a pu s'introduire chez elle. Elle a déclaré, en outre, que les portes intérieures de son habitation n'étaient jamais fermées à clé.

Le service de la Sûreté recherche l'auteur de ce vol.

FAITES DES ÉCONOMIES... Voir l'annonce de la **Chicorée LESTARQUIT** en dernière page.

IL AVAIT FAIM. — Lundi, vers 17 h. 30, M. Lecomte, agent de police au 1er arrondissement, a surpris M. Gilles Timmerman, 53 ans, sans domicile, au moment où il dérobait un jambonneau pesant environ 2 kil. 500, à l'étalage extérieur du magasin de M. Dael, épicier, rue de l'Alma.

Conduit au commissariat, Timmerman a été mis en état d'arrestation et conduit, mardi matin, devant M. le Procureur de la République, à Lille.

ACHETEZ où on donne **Timbres-Violets**. 91896

UNE PLAINTE POUR COUPS. — Mlle Georgette Delbouffe, boulevard Gambetta, 100, a porté plainte au commissaire de police du 2e arrondissement, contre un habitant de la rue de Béthune, qui lui aurait asséné un violent coup de poing à la figure, à la suite d'une discussion. Une enquête est ouverte.

ERA AUX FRUITS D'ORIENT — COMME DU BEURRE

CROIX

FUNERAILLES D'UNE VICTIME DE LA GRANDE GUERRE. — La cérémonie funèbre de M. Henri Havrin, mort en déportation aura lieu jeudi 6, en l'église Notre-Dame, de Roubaix, à 14 h. 30. M. H. Havrin était membre du Cercle Léon XIII et de la société des Alpins.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le Maire de Croix informe les habitants que le Percepteur se tiendra à leur disposition le jeudi 6, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions et le paiement des divers mandats.

WASQUEHAL

L'ESCROQUERIE A L'ESPAGNOLE. — M. Achille Beudaert, cultivateur et conseiller municipal, a reçu une lettre de Madrid lui offrant le récépissé d'une valise contenant 800.000 francs et en consigne dans une gare de France, à condition d'acquitter les frais du jugement d'un soi-disant commerçant en faillite en Espagne.

M. Beudaert a avisé M. Bicheyre, commissaire de police de Croix-Wasquehal, de cette tentative d'escroquerie.

UN CARROUSEL AU PROFIT DES MERES DE FAMILLES NOMBREUSES. — Le dimanche 30 juillet, sous le contrôle du Club Cycliste, et à l'occasion de la ducasse du quartier du Centre, aura lieu, à 10 h., autour des Maisons Ouvrières, un carrousel vélocipédique, au profit des mères de familles nombreuses. Le carrousel, doté de 200 fr. de prix, commencera à 10 h.

UNE OUVRIÈRE SE BLESSE EN TOMBANT. — Occupée à la teinturerie Hannart, une surveillante, Sidonie Carrein, 38 ans, demeurant rue de l'Avenir, à Croix, est tombée par suite d'une glissade, et a reçu une pièce d'un métier sur le pied droit. Le docteur Harlet a constaté une plaie contuse au pied et prescrit un repos de trois semaines.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture de Saint-Gobain, un ouvrier, Rodolphe Viseur, 25 ans, sentier du Quesne, à Marcq, s'est blessé aux reins, en soulevant un sac de ciment, 15 jours de repos. — A la teinturerie Hannart, un ouvrier, Alfred Gadenne, 58 ans, place Fénelon, s'est blessé à la main gauche au cours de son travail, 12 jours de repos.

WATTRELOS

UNE EXPOSITION HORTICOLE. — Dimanche prochain, 9 juillet, aura lieu l'exposition horticole. Dès 10 heures, le public pourra venir admirer, au siège du Cercle Horticole, chez M. Lecomte, Grand'Place, de belles collections de roses et autres fleurs de saison, ainsi que des légumes variés.

Cette exposition ne manquera pas d'attirer les amateurs qui auront l'occasion de fixer leur choix sur les fleurs et légumes qui garniraient le plus avantageusement leur jardin.

LE DEPART DES LAUREATS DU CERTIFICAT D'ETUDES A LA MER. — C'est le samedi 22 juillet que les enfants ayant obtenu leur certificat d'études, partiront en voyage à Malo.

LES FUNERAILLES DE SOLDATS WATTRELOSIENS. — Le samedi 8 juillet, à 15 h. 30, en l'église Saint-Maclou, seront célébrées les funérailles de MM. Georges Debouvrie, brigadier au 241e R. A., Louis Her, caporal au 166e R. I., et de Florent Delreux, soldat au 162e R. I., morts à l'ennemi.

LES FUNERAILLES D'UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Le jeudi 6 juillet, à 10 h., en l'église Saint-Maclou, auront lieu les funérailles de M. Maurice Avrin, victime civile de la guerre, dont le corps a été ramené à Wattrelos.

Le convoi funèbre se formera à la gare à 9 h. 45. La famille de M. Avrin demeure rue de l'Hospice, 30.

A LA MAIRIE. — Les commissions municipales des finances et des travaux se réuniront à la Mairie le vendredi 7 juillet, à 19 h.

LES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Le jeudi 6 juillet, les séances auront lieu dans l'ordre ci-après :

Ecole de filles du Touquet : 1re séance, à 9 h., pour les noms commençant par les lettres A à G.; 2e séance, à 10 h., pour les lettres H à Z; — Ecole de filles du Centre : 1re séance, à 14 h. 30, pour les lettres A à G; 2e séance, à 15 h., pour les lettres H à Z.

LANNOY

PUPILLES DE LA NATION. — On nous prie d'insérer : Le Percepteur paiera les secours accordés aux Pupilles de la nation, des communes de Toufflers, Lannoy et Hem, mardi 11 juillet, de 9 à 11 heures.

LEERS

GROUPE DES FAMILLES NOMBREUSES. — La réunion mensuelle de la section des familles nombreuses de Leers aura lieu à l'école des garçons, jeudi 6 juillet, à 19 h. Les chefs de famille nombreuse non encore inscrits au groupe, sont tout spécialement invités à assister à la réunion.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le jeudi 6 juillet, à 13 h. 30, pour tous les enfants de 1 à 15 mois, nés ou en nourrice dans la commune.

SECOURS AUX PUPILLES DE LA NATION. — Les secours du 2e trimestre seront payés à la perception de Lannoy, le mercredi 12 juillet, de 9 à 11 heures.

LYS

SUCCES DE LA GYMNASTIQUE AU CONCOURS DE WERVICQ. — La société de gymnastique l'Avant-Garde et la Section féminine se sont distinguées au concours belge de Wervicq. La section féminine s'est classée première et a obtenu le prix d'honneur dans le concours de mouvements à mains libres; elle a également obtenu le prix d'honneur dans le concours de pyramides libres. Les gymnastes ont obtenu trois prix individuels et la société a reçu les félicitations du jury pour son travail, son maintien et sa tenue. Un tel succès mérite récompense, aussi la Municipalité, toujours soucieuse de reconnaître les mérites et d'encourager les sociétés de sport, a reçu officiellement cette société à la Mairie, mardi, à 20 h. M. le Maire et les membres du Conseil municipal ont vivement félicité les gymnastes et leur dévoué moniteur, pour ce beau succès.

TOUFFLERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi, 6 juillet, à 15 h., à l'Ecole des filles.

FLERS

CONTRE L'EMPLOI DES FRONDES. — A la suite des plaintes qui sont parvenues à l'Administration, et pour éviter autant que possible les accidents qui pourraient se produire, le maire vient de prendre un arrêté par lequel il est expressément défendu de se servir des frondes.

Les contrevenants seront passibles de contraventions.

ANNAPPES

L'accident mortel du passage à niveau

Nous avons relaté hier l'accident survenu à Mlle Hautecœur, originaire de Rumes (Belgique), âgée de 55 ans, qui trouva la mort dans des circonstances particulièrement pénibles.

L'enquête, rapidement menée, n'a pu établir d'autres conclusions que celles que nous donnions hier. C'est imprudemment que l'infortunée victime s'est engagée sur la voie, au moment du passage du train.

La famille de Mlle Hautecœur, qui habite à Rumes, a réclamé le corps, qui avait été déposé à la morgue de l'Hospice.

COMMISSION DES TRAVAUX. — Réunion aujourd'hui, mercredi, à 20 h., à la Mairie. Ordre du jour: Hygiène et travaux.

BAISIEUX

INDEMNITÉS AUX RETRAITÉS DE L'ETAT. — La Mairie nous prie d'insérer : « Les petits retraités de l'Etat, à qui il est décidé d'allouer, temporairement, une indemnité de vie chère de 60 fr. par mois, sont priés de se rendre à la Mairie, où des instructions leur seront données concernant les formalités à remplir. »

UNE ARRESTATION POUR ABUS DE CONFIANCE. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du Parquet de Lille, la gendarmerie de Lannoy a procédé à l'arrestation de Julien Duvillers, né le 16 septembre 1895, à Wattrelos, qui était recherché pour abus de confiance.

Il a été dirigé dans la journée de mardi, sur la prison de Lille.

WILLEMS

MORT POUR LA FRANCE. — Dimanche 2 juillet, à 19 h., est rentré, à Willems, le corps du soldat Albert Desmettre, du 9e bataillon de chasseurs à pied, inhumé à La Forestière-Bouvigny (Pas-de-Calais). Les funérailles solennelles de ce héros auront lieu le dimanche 9 juillet, à 13 h. 30.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La première séance du mois est fixée au mercredi 5 juillet, à la Mairie, à 15 h., sous la présidence de M. le docteur Lamotte.

PERCEPTION. — Jeudi 6 juillet, le Percepteur paiera : de 9 h. 30 à 10 h., les allocations aux femmes en couches; de 10 h. à 10 h. 30, les familles nombreuses, secours temporaires.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement aura lieu mardi, 11 juillet, de 13 à 16 h., chez Mme Agache-Dufermont et chez M. Estuerre Jules, débitants.

DERNIÈRE HEURE

A LA HAYE

LES BIENS PRIVÉS

Le Gouvernement russe connaîtra le montant des réclamations lorsqu'il en aura admis le principe

La Haye, 4 juillet. — Le communiqué officiel de la réunion de la sous-commission des biens privés avec la commission russe, dit :

Le président, en ouvrant les délibérations, a dit qu'il avait deux communications à faire en réponse à la demande présentée par M. Litvinoff à la dernière séance.

Le chiffre total des réclamations ne peut pas être indiqué actuellement avec certitude puisque, dans certains cas, les nationaux ayant des réclamations à présenter ne sont pas encore rentrés de Russie et même, quand cela n'est pas le cas, il doit encore y avoir des réclamants qui n'ont pas encore fait enregistrer leurs revendications; d'autres se sont vu priver de beaucoup de documents utiles.

La première sous-commission non-russe des biens privés a examiné le questionnaire présenté par la commission russe à sa dernière séance; ce questionnaire est étranger à la nature des travaux de la commission de La Haye. Cette commission n'est pas un tribunal chargé de se prononcer sur les réclamations individuelles, elle est un organisme chargé de préconiser les solutions en général.

Dans sa réponse, M. Litvinoff a fait remarquer que selon lui, le questionnaire de la commission russe est utile, car il permettra de se faire une idée du montant des réclamations. Il a ajouté que les renseignements demandés par la commission russe sont absolument nécessaires à la délégation russe pour certaines propositions qu'elle a l'intention de présenter relativement aux différences existantes.

Le Président a expliqué ensuite pourquoi, à son avis, le moment n'est pas encore venu de fournir les renseignements demandés par la commission russe. Ce moment sera venu, quand M. Litvinoff, au nom du gouvernement russe, aura admis en principe les réclamations. L'orateur a estimé également que l'organisme compétent pour se prononcer sur ces réclamations n'est pas la présente conférence, mais un organisme que celle-ci aura lieu d'instituer.

M. Cattier a appuyé l'opinion exprimée par le Président et fait valoir le fait qu'en France seulement, il y a 1.600.000 réclamants.

Le Statut fiscal des Régions libérées

Paris, 4 juillet. — Aujourd'hui a été déposé sur le bureau du Sénat, un avis de M. Reynald sur le projet de loi modifiant la loi du 16 juillet 1921, relative à l'établissement d'un régime transitoire pour la perception des impôts dans les régions libérées.

EN ALLEMAGNE

LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE

LA LOI SPECIALE

L'exclusion prévue des membres des anciennes familles régnantes

Berlin, 4 juillet. — Le projet de loi pour la défense de la République, adopté hier par le Conseil d'Empire, porte que les membres des familles autrefois régnantes, qui se rendront coupables d'un acte tombant sous le coup de la loi, vont être expulsés d'Allemagne. La loi restera en vigueur pendant deux ans.

UNE MANIFESTATION A BERLIN

Berlin, 4 juillet. — La manifestation républicaine de cet après-midi s'est concentrée autour de l'église de l'Empereur Guillaume.

A 3 h. seulement, les nombreux cortèges ont commencé à défiler avec leurs bannières. Le drapeau républicain, noir, rouge et or voisinait avec le drapeau rouge et les étendards de sections des socialistes majoritaires et indépendants. De nombreuses pancartes portaient ces mots: « A bas la réaction! Vive la République! Epuration de l'administration et de la Reichswehr! Mort aux assassins! »

Quelques écriteaux portaient à l'envers une potence destinée à M. Helfferich. Il n'a pas été prononcé de discours. Le service d'ordre était extrêmement discret. Il n'y a eu aucun incident.

LE MEURTRE DE M. RATHENAU

Une nouvelle arrestation

Allenstein, 4 juillet. — La police a arrêté sur la demande de Berlin un ancien officier nommé Oppen, soupçonné de complicité dans le meurtre de M. Rathenau.

Les socialistes de Dantzig protestent contre l'assassinat de M. Rathenau

Varsovie, 4 juillet. — Une conférence des socialistes indépendants de Dantzig a été convoquée dans le but de protester contre l'assassinat de M. Rathenau.

Un orateur, M. Fischer, a relevé le fait de l'existence, à Dantzig, d'organisations secrètes formées sur le modèle des organisations allemandes et visant, comme ces dernières, à un bouleversement politique. Ces organisations bénéficient de l'appui des autorités dantzigoises.

Les blessures de M. Maximilien Harden

Berlin, 4 juillet. — Les blessures de M. Maximilien Harden, tout en étant sérieuses, n'inspirent pas de craintes pour sa vie. Il a reçu sept coups sur la tête.

LA CONVENTION NAVALE DE WASHINGTON

Sera-t-elle étendue à tous les Etats, membres de la Société des Nations?

Paris, 4 juillet. — La Commission temporaire mixte de la Société des Nations, réunie cet après-midi en séance plénière, sous la présidence de M. Viviani, a adopté un projet de résolution qui lui était présenté par Lord Robert Cecil, sur une proposition présentée par l'amiral Segrave.

Aux termes de cette résolution, la Commission se déclare, d'une façon générale, d'accord avec le principe d'une extension de la convention navale de Washington aux Etats membres de la Société, qui ne sont pas signataires de la dite convention. Elle demande au Conseil d'inviter sa Commission consultative, pour les questions militaires, navales et aériennes, à examiner le projet de convention présenté par l'amiral Segrave. Elle espère, sur la base du rapport, que la Commission consultative lui présentera, si possible avant la fin de juillet, des propositions précises en vue de l'extension de l'accord de Washington, ainsi qu'une recommandation tendant à la convocation d'une conférence internationale des gouvernements intéressés, en vue d'examiner ces propositions.

L'évacuation de la Haute-Silésie

Trois Allemands blessés dans une échauffourée

Oppeln, 4 juillet. — L'évacuation de la Haute-Silésie est à peu près terminée. La Pologne a pris possession de tous les cercles qui lui ont été attribués. La Commission interalliée n'exerce plus son autorité que dans les districts d'Oppeln et de Gross-Strelitz.

Zabrze et Gleiwitz ont été évacués sans incident. On signale pourtant une échauffourée sérieuse à la gare de Peiske Retcham. Malgré les précautions prises pour assurer la sécurité des troupes au cours de leur transport, des hommes de la Selbschutz ont tiré sur quelques trains. Trois cheminots allemands ont été assez sérieusement blessés. Les fonctionnaires allemands gardent une attitude correcte.

Le nouvel ambassadeur de France à Berlin

M. Maurice Herbette

Paris, 4 juillet. — Dans les milieux politiques, on annonce comme imminente la nomination au poste d'ambassadeur de France à Berlin de M. Maurice Herbette, directeur des affaires administratives au ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. Charles Laurent, qui a demandé, on le sait, à résilier ses fonctions qu'il n'avait acceptées en 1919 qu'à titre temporaire.

250.000 fr. volés dans l'Aisne et retrouvés dans un bar à Paris

Paris, 4 juillet. — M. Betheaume, receveur des postes à Vailly (Aisne), déposait, hier, à la Sûreté générale, une plainte en vol de 250.000 francs en Bons de la Défense Nationale et en billets de 100 francs.

Cet après-midi, le tenancier d'un bar de la rue de Rivoli a déposé à la police une serviette contenant 250.000 francs, laissée, a-t-il dit, par un client dans son établissement, il y a deux jours.

Cette serviette a été identifiée comme étant celle du receveur des Postes. Le signalement de la personne qui avait déposé cette serviette dans le bar ne correspond pas à celui du receveur des Postes. L'enquête se poursuit.

La fête de l'Indépendance américaine à Paris

Un discours de M. Poincaré

Paris, 4 juillet. — Au cours du banquet donné à la Chambre de commerce américaine, à l'occasion de l'Indépendance Day, M. Poincaré a prononcé un discours, dans lequel il a rappelé l'aide apportée à la France par l'Amérique avant son entrée en guerre.

Le second traité de Versailles, a-t-il dit, n'a pas été ratifié par les Etats-Unis, qu'importe! Ce qui n'est pas écrit sur des parchemins est gravé dans nos cœurs; ce qui n'est pas consigné par des archives de la diplomatie, est consacré par des milliers de tombes, où dorment en France de nobles enfants de l'Amérique.

M. Poincaré a conclu en disant : « Dites bien que nous sommes toujours les Français qui savent se battre pour la liberté, mais qui ne convoitent pas la domination. »

LES RÉPARATIONS

Les travaux publics à exécuter en France par l'Allemagne

Paris, 4 juillet. — Le Conseil des ministres, qui s'est tenu ce matin, a décidé de transmettre à la Commission des réparations, en vue de son exécution, le programme d'une première tranche de grands travaux publics à exécuter par l'Allemagne, en application de l'article 19 bis de l'annexe 2 du traité de Versailles.

Ce programme comprend cinq groupes, parmi lesquels la construction de deux parties du canal du Nord-Est : Jonction Sarre-Moselle et Jonction Meuse-Escaut.

Les travaux seraient exécutés sous la direction d'ingénieurs français. Seuls les entrepreneurs seraient allemands; ils s'installeraient avec leur personnel et leur matériel. Le tiers environ des fournitures est réservé à l'industrie française.

LA DELEGATION DES PASTEURS PROTESTANTS ALSACIENS-LORRAINS, A PARIS

Paris, 4 juillet. — La Municipalité parisienne a reçu, ce soir, à 5 heures, une délégation de pasteurs protestants alsaciens-lorrains, arrivée ce matin, à Paris.

Après la réception, la délégation a visité les salons, illuminés à l'électricité, sous la conduite des membres du bureau, qui leur ont fait les honneurs. Ils ont ensuite signé le Livre d'Or de la Ville de Paris. Des toasts ont été portés à l'Alsace-Lorraine et à la Ville de Paris.

UNE CONDAMNATION AU BAGNE PERPETUEL AUX ASSISES DE LA SEINE

Paris, 4 juillet. — La Cour d'assises de la Seine jugeait cet après-midi, le métallurgiste André Richier, né le 10 mai 1897, à Terre-Noire, près de Saint-Etienne, accusé d'avoir, le 12 janvier dernier, à Levallois-Perret, à la suite d'une rixe, assassiné Daniel Jaegz, agent de l'Union des Commerçants pour la represession de la contrefaçon. Richier fut arrêté le 23 janvier, à Saint-Quentin, où il avait pris le faux nom de Voignon.

Richier a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Informations parlementaires

A LA CHAMBRE

L'amnistie

Paris, 4 juillet. — M. René Lafarge, député de la Corrèze, vient de déposer un contre-projet de loi d'amnistie qui va venir en discussion devant la Chambre. Il s'agit de prolonger d'un an le délai pendant lequel le gouvernement aura le droit de grâce amnistiante.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, actuellement à Londres, aura une dernière entrevue avec M. Lloyd George et Lord Balfour, demain après-midi. Il arrivera à Paris, jeudi matin, où il conférera avec M. Poincaré.

— Le Reichstag a approuvé le traité de Rapallo en deuxième et troisième lecture.

— La délégation de 28 chefs noirs du Sénégal, Soudan, Mauritanie, etc., est arrivée à Marseille, venant de Bordeaux.

— On annonce que le comte de Bourry, ancien député libéral de l'Eure, vient d'entrer dans l'Ordre des Bénédictins.

— Il y a deux mois, le divorce avait été prononcé entre M. Hapelsetzer, mécanicien à l'hôpital St-Antoine, à Paris, et Mme Fernande Rémion, 31 ans, couturière à Liancourt (Oise). Leur enfant, un garçonnet de 10 ans, avait été placé dans une pension. Dimanche dernier, pour que son père ne puisse le reprendre, Mme Rémion a noyé l'enfant dans une rivière.

— A Francheville (Eure), M. J.-B. Mackel, pour se défendre contre son fils Emile, 26 ans, qu'il avait chassé, et qui venait l'attaquer chez lui, l'a tué d'un coup de couteau.

— Répondant à M. Joseph Patureau-Mirand, député, le Ministre des Finances déclare que le licenciement d'un certain nombre d'ouvrières des manufactures de l'Etat est motivé par la baisse de la consommation des cigares.

— M. Mayer, exécuteur testamentaire du prince de Monaco, vient d'annoncer à M. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, que le prince a légué la somme de un million à l'Académie.

Dernières Nouvelles Régionales

UN DRAME A HOUDAIN. — Lundi soir, Auguste Dussantoir, 28 ans, journalier, arrivait à l'estaminet tenu par les époux Quardelle-Ferré. Dussantoir qui avait fait des avances à la cabaretière et avait été repoussé venait dans l'intention de se venger. Il sortit un revolver et tira sur M. Quardelle et sa femme. Cette dernière a été grièvement blessée à la mâchoire et au bras gauche. M. Quardelle a été touché à l'épaule gauche.

Dussantoir rentra chez lui où il se barricada. Quand les gendarmes arrivèrent, il tira un coup de revolver dans leur direction.

Lorsqu'on pénétra au petit jour dans la maison, le meurtrier râlait. Il s'était tiré une balle dans la tempe droite.

UN STUPIDE AMUSEMENT PROVOQUE LA MORT D'UN JEUNE HOMME A OUTREAU. — Des jeunes gens travaillant aux aciéries d'Outreau ont causé la mort d'un de leurs camarades, Emile Brusser, 15 ans 1/2, demeurant à Condette, par une brimade stupide.

Pour s'amuser, ils lui auraient introduit dans l'anus un tube de ventilateur à air comprimé. L'air arriva à une pression de sept kilos. On peut se faire une idée de l'état dans lequel se trouvait la victime.

Les jeunes gens nient, mais l'autopsie pratiquée mardi confirmerait les déclarations faites par Brusser avant sa mort; sur l'ordre du Parquet, la gendarmerie a arrêté l'un des jeunes gens.

COUR D'ASSISES DE LA SOMME. — **Attentat aux mœurs.** — Amiens, 4 juillet. — La Cour d'assises de la Somme a jugé, cet après-midi, Paul Pruche, 48 ans, domestique de culture, à Caix, accusé d'attentat aux mœurs. Pruche, qui avait déjà été condamné trois fois pour des faits identiques, a été condamné à 8 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LAWN-TENNIS SUR GAZON. — Wimbledon, 4 juillet. — Mlle Lenglen a battu, aujourd'hui, Miss Ryan, par 6-1, 8-6. En conséquence, Mlle Lenglen participera aux demi-finales.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE. — Bayonne, 4 juillet. — Le coureur Goethals ne prendra pas le départ pour la sixième étape du Tour de France cycliste.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 4 juillet. — Ventes 10.000; importations, 2.700; américain, brésilien, hausse, 76; égyptien, hausse, 75 à 100.

Clôture. — Juillet, 13.37; août, 13.26; septembre, 13.00; octobre, 12.96; novembre, 12.80; décembre, 13.68; janvier, 12.56; février, 12.44; mars, 12.36; avril, 12.28; mai, 12.21; juin, 13.14.

Sakellaridis. — Juillet, 19.10; août, 19.20; septembre, 19.30; octobre, 19.45; novembre, 19.50; décembre, 19.55; janvier, 19.60; février, 19.70; mars, 19.80; autres mois incotés.

New-York, 4 juillet. — Clos, en raison de l'Indépendance Day.